

no 7

Préparons ensemble l'avenir de notre commune

Madame la présidente,
Monsieur le maire,
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,
Chers collègues.

Pour pouvoir démarrer avec notre nouvelle commune fusionnée, il a fallu créer des structures politiques adaptées à une population de près de 7000 habitants. Après bientôt trois ans de fonctionnement, nous remarquons que la commune de Haute-Sorne s'en sort assez bien. Toutefois, au fur et à mesure des séances, de nombreux points d'améliorations sont détectés.

L'expérience aidant, nous sommes d'avis que nous devons anticiper et réfléchir sur une organisation politique davantage efficiente. Une analyse critique de notre organisation politique nous aidera à être meilleurs.

Faut-il maintenir l'organisation actuelle du Conseil communal et du Conseil général ? Faut-il envisager une réduction du nombre de conseillers communaux ? Faut-il réorganiser le Conseil général ? Toutes les commissions créées sont-elles indispensables ? L'administration est-elle organisée au mieux ? Voilà, à titre d'exemple, quelques questions fondamentales que nous devons nous poser sur le fonctionnement de nos structures.

Nous insistons sur le fait que notre motion n'est pas une critique négative à l'égard du fonctionnement actuel de notre commune, mais une volonté de faire un bilan de la situation et d'améliorer notre efficience et, en finalité d'offrir des prestations de qualité à nos citoyennes et citoyens.

Pour que les éventuelles décisions soient prises avant la fin de la législature, nous demandons au Conseil Communal d'entamer une réflexion rapidement en créant un organe ponctuel composé de membres du Conseil communal et du Conseil général ainsi que de personnes qui seraient motivées par ce beau défi.

Signature(s)

